

Surveillance chikungunya / dengue / Zika

Date de publication : 9 août 2024

OCCITANIE

Faits marquants

Du 1er mai au 30 novembre de chaque année, Santé publique France coordonne, en lien avec les ARS concernées, **la surveillance renforcée saisonnière du chikungunya, de la dengue et du Zika en France hexagonale**.

En Occitanie, du 1er mai au 8 août 2024, **92 cas importés de dengue et 1 cas importé de chikungunya** ont été identifiés. **Quatre cas autochtones de dengue** ont également été identifiés : **1 dans l'Hérault, 1 dans le Gard et 2 dans les Pyrénées-Orientales** (avec contamination possible en Lozère).

Afin de limiter le risque de transmission autochtone, 115 prospections entomologiques et 92 traitements de lutte anti-vectorielle ont été réalisés dans l'entourage des cas.

Au niveau national, du 1er au 6 août 2024, ont été identifiés :

- 979 cas importés de dengue, dont 52% revenaient de Guadeloupe ou Martinique et 12% d'Indonésie
- 10 cas importés de chikungunya
- 2 cas importés de Zika

Deux cas autochtones de dengue ont également été identifiés dans les Alpes-Maritimes ainsi qu'un cas autochtone de chikungunya en Ile-de-France. *[Pour en savoir plus](#)*

Trois nouveaux cas autochtones de dengue en Occitanie : 1 cas dans le Gard et 2 cas intrafamiliaux dans les Pyrénées-Orientales (avec contamination possible en Lozère).

- **Un cas autochtone de dengue résidant à Aimargues (Gard)** a été signalé à l'ARS le 02/08 (PCR positive). La personne n'a pas voyagé hors de métropole récemment, en particulier pendant les 15 jours précédant ses signes cliniques le 28/07 et est actuellement hospitalisée.

- **Un cas autochtone de dengue résidant à Baho (Pyrénées-Orientales)** a été signalé à l'ARS le 02/08 (sérologie positive) avec une PCR positive le 7/08. Un **2eme cas** autochtone a été identifié dans le même foyer le 07/08 (sérologie positive). Les DDS sont respectivement le 16/07 et le 19/07. D'après les investigations, ces deux personnes auraient pu être contaminées sur la **commune de Baho (Pyrénées-Orientales) ou de Florac (Lozère)**.

Les cas primaires importés à l'origine de ces deux chaînes de transmission ne sont pas identifiés à ce stade.

Les **mesures de gestion habituelles** sont mises en place autour de ces deux chaînes de transmission : **actions de lutte anti-vectorielles, communiqués de presse ARS, sensibilisation des professionnels de santé et riverains concernés, sécurisation des dons du sang et de greffe.**

Un cas de dengue autochtone dans l'Hérault

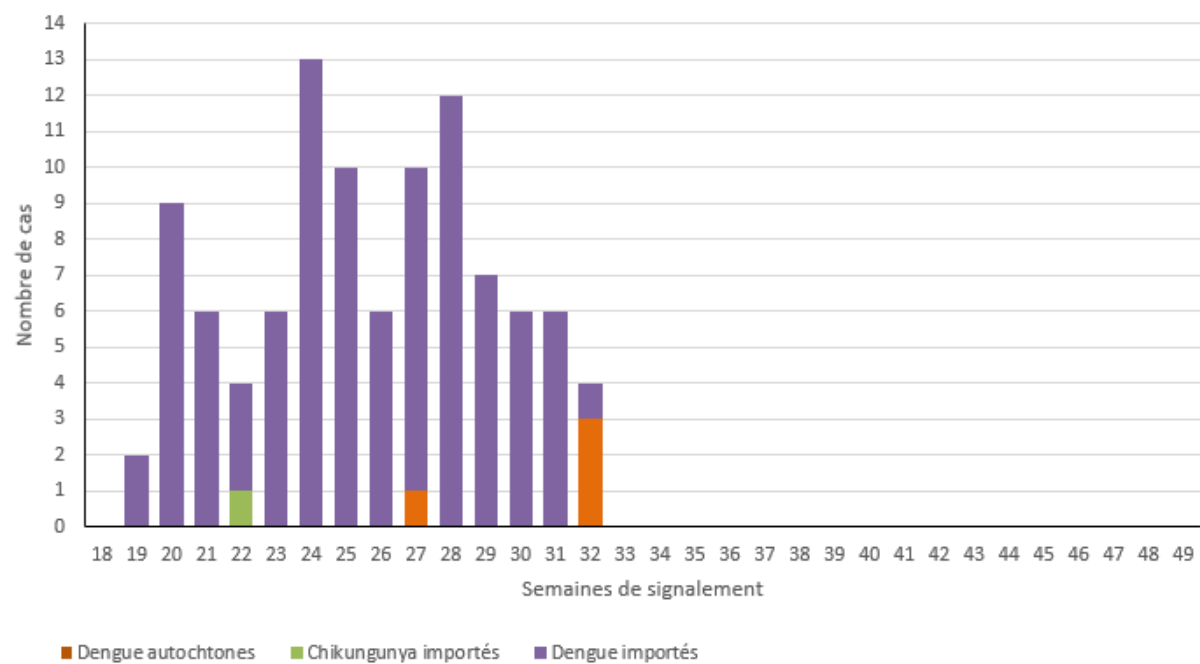
En l'absence de nouveau cas pendant 45 jours, **l'épisode de transmission est considéré comme clos**. Plus de détails dans le bulletin *[Arbo](#)* du 25/07/24

Tableau 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie et actions de lutte anti-vectorielle (LAV) réalisées du 1^{er} mai au 8 août 2024

Département		Données Voozarbo ^(*)						Données SI-LAV ^(*)	
		Cas importés			Cas autochtones			Nb de prospections effectuées	Nb de traitements adjuvants
		Dengue	Chikungunya	Zika	Dengue	Chikungunya	Zika		
9	Ariège	2	-	-	-	-	-	1	1
11	Aude	2	-	-	-	-	-	8	5
12	Aveyron	2	-	-	-	-	-	4	2
30	Gard	7	-	-	1	-	-	5	5
31	Haute-Garonne	36	1	-	-	-	-	41	35
32	Gers	1	-	-	-	-	-	-	-
34	Hérault	30	-	-	1	-	-	42	30
46	Lot	1	-	-	-	-	-	3	3
48	Lozère	-	-	-	-	-	-	1	-
65	Hautes-Pyrénées	1	-	-	-	-	-	2	1
66	Pyrénées-Orientales	3	-	-	2	-	-	4	3
81	Tarn	4	-	-	-	-	-	5	5
82	Tarn-et-Garonne	3	-	-	-	-	-	3	2
Total Occitanie		92	1	0	4	0	0	115	92

^(*) Les données Voozarbo (en bleu) représentent le nombre de cas signalés par département. En revanche, les données SI-LAV (en vert) représentent le nombre de prospections et de traitements LAV réalisés autour de ces cas, par département (un cas peut avoir entraîné plusieurs prospections ou traitements dans différents départements).

Figure 1. Cas de chikungunya, dengue et Zika identifiés en Occitanie, par semaine de signalement, du 1^{er} mai au 8 août 2024

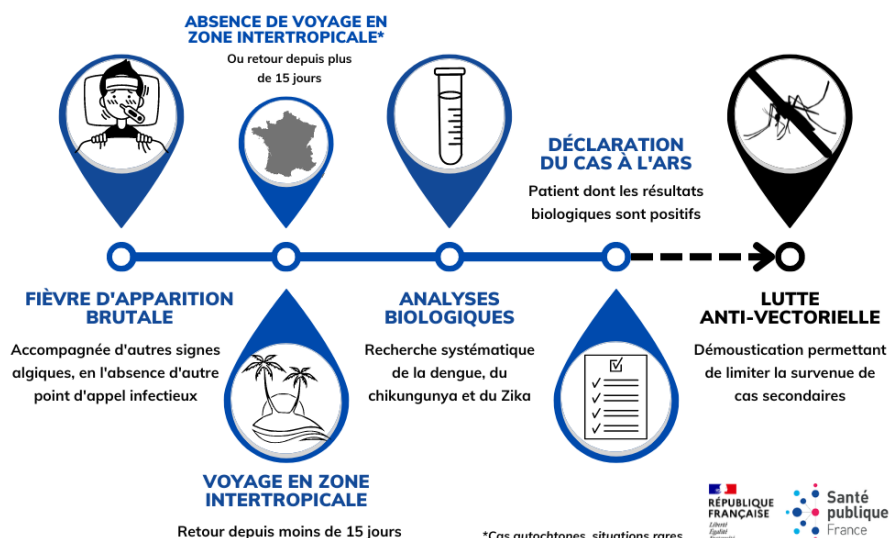


Dispositif de surveillance renforcée en France hexagonale

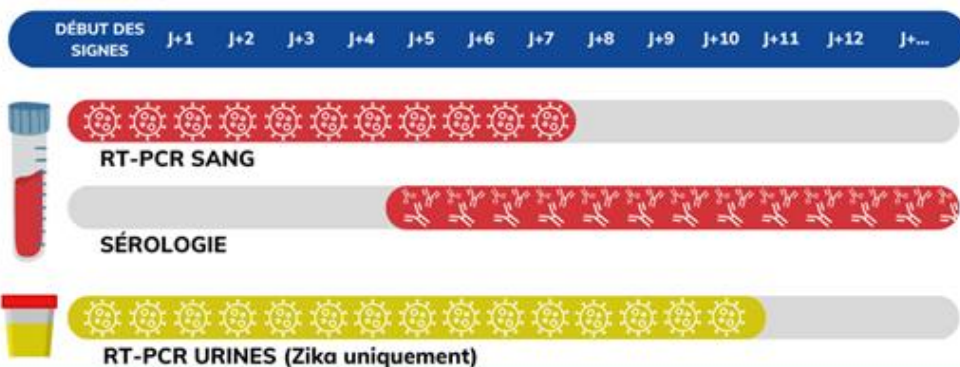
Le chikungunya, la dengue et le Zika sont des **maladies transmises par le « moustique tigre »**, présent sur le territoire hexagonal et actif **entre les mois de mai et de novembre**. Au cours de cette période, **des interventions de démoustication** sont réalisées autour des lieux fréquentés par les **cas** pour limiter le risque de transmission autochtone. Elles vont permettre de tuer les moustiques avant qu'ils ne se contaminent en piquant une personne infectée, ou qu'ils n'infectent d'autres personnes.

Professionnels de santé, pensez au diagnostic et au signalement précoce des cas à l'ARS !

Identification et objectifs du signalement de la dengue, du chikungunya et du Zika



Dengue, chikungunya et Zika Prescriptions biologiques



PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX

ars Tél : 0800 301 301
Fax : 05 34 30 25 86
Mél : ars-oc-alerte@ars.sante.fr

ARS Occitanie - CVAGS
Site de Toulouse
10 chemin du Raisin
31050 Toulouse Cedex 9

Pour en savoir plus :

Dossier thématique sur le site de l'ARS Occitanie

Données de surveillance renforcée en France métropolitaine

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/moustique-tigre-vigilance-renforcee-en-occitanie>

Partenaires de la surveillance

- ARS Occitanie
- CNR arbovirus (IRBA-Marseille)
- Laboratoire Biomnis
- Laboratoire Cerba
- Laboratoire de virologie du CHU de Toulouse
- Laboratoire de virologie du CHU de Montpellier
- Laboratoire de virologie du CHU de Nîmes
- Opérateurs de démoustication (OPD)
- Cliniciens et LBM

Rédacteur en chef

Damien Mouly, délégué régional de Santé publique France Occitanie

Équipe chargée de la surveillance des arboviroses

Amandine Cochet

Anne Guinard

Nicolas Barbier

Théo Pechrikian

Pour nous citer : Bulletin. Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Occitanie. 9 août 2024. Saint-Maurice : Santé publique France, 4 p., 2024. Directrice de publication : Caroline Semaille

Dépôt légal : 9 août 2024

Contact : occitanie@santepubliquefrance.fr / 05 34 30 26 35